



Info Servion

Information périodique de la Municipalité

Janvier 2016

Cartes de dangers naturels

Séance d'information le 26 janvier 2016

Par cet avis, la Municipalité de Servion rend publiques les cartes de dangers naturels, établies à sa demande, concernant le territoire communal affecté à la zone à bâtir.

Afin de vous les présenter et de répondre à vos questions, elle organise une séance d'information

le mardi 26 janvier 2016 à 20 heures à la salle communale

(Rte de Servion n° 4 à 1080 Les Cullayes – à proximité du café du Raisin)

Ces cartes identifient les dangers pouvant menacer les personnes et les biens matériels et déterminent le degré de danger. Les degrés de danger tiennent compte à la fois de la probabilité de survenance du danger et de son intensité.

Elles précisent une situation de danger existante et couvrent l'essentiel des zones à bâtir et les principales infrastructures. Les autorités et les propriétaires sont ainsi informés des dangers naturels auxquels une parcelle ou un bâtiment peut être exposé.

Sont pris en compte les dangers suivants :

- Inondations par les crues
- Laves torrentielles et coulées de boues
- Glissements de terrain permanents et/ou spontanés, coulées de terre
- Chutes de pierres et de blocs, éboulements de roche, écroulements
- Affaissements et effondrements, avalanches

Les cartes de dangers naturels sont des produits scientifiques et leurs publications ne font pas l'objet de mises à l'enquête publique et ne peuvent dès lors pas être sujettes à opposition ou recours.

Elles sont consultables sur le site communal : www.servion.ch ainsi qu'au bureau technique communal durant les heures d'ouverture (le lundi matin de 9h à 11h, le jeudi soir de 17h à 19h ou sur rendez-vous au 021/903.35.28 ou technique@servion.ch).

La Municipalité